

PÉTANQUE



Jeu Provençal

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Ligue d'Auvergne

COMITÉ DE L'ALLIER

Correspondance : voir coordonnées dans encadré ci-contre

MAISON DES SPORTS
C.D.A.
Pétanque & Jeu Provençal

4 Rue de Refembre
03000 MOULINS
Tél / Fax 04 70 46 08 74
e-mail : cd03@petanque.fr

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 26 AOÛT 2020

ORDRE DU JOUR :

- Point Crise Sanitaire
- CDC Open et Féminin
- CRC
- Championnats
- Finances
- Congrès Départemental
- Questions Diverses

Absents excusés : Elisabeth Gougat, Patrick Hernandez.

Absente : Annie Allier

Présents : Noël Bautista-Duran, Guy-Noël Chevallier, Roger Dreure, Roland Fradin, Joël Govignon, Joëlle Guillaumin, Didier Levieux, Roger Malbec, Michèle Nowak, Jean- Pierre Raulin.

Le Président remercie les membres du Comité Directeur d'avoir fait le déplacement jusqu'à Moulins, et fait respecter une minute de silence en mémoire de Raphaël PELLETIER arbitre départemental et Patrice COMBES Président du CD 15 décédés cette semaine.

Point Crise Sanitaire

Suite aux annonces gouvernementales, la Fédération nous a transmis le plan de reprise des compétitions sportives PHASE 4.

Les compétitions en extérieur : retour sur une pratique normale sur tous les terrains permettant un positionnement possible respectant les distances conseillées (suppression des aires de jeu de sécurité).

Le virus toujours en circulation nous impose le respect impératif des gestes barrières.

Le port du masque sera obligatoire dans les bouledromes couverts et dans tous les espaces clos (club house) à partir du lundi 20 juillet pour les spectateurs et les personnes à risque et vivement

conseillé pour les joueurs sur le terrain. (Discours du Président de la République du 14 juillet modifié par l'allocution du premier Ministre du 16/07).

Reprise des concours officiels prévus aux différents calendriers des Comités Départementaux. Dans les cas de nouvelles organisations souhaitées par des clubs sur des dates laissées libres par des annulations, les présidents de clubs doivent impérativement demander l'accord de leur Comité Départemental pour les compétitions départementales, de leur Comité Régional pour les compétitions régionales et de la Fédération pour les compétitions nationales et tout ceci en passant par la voie hiérarchique.

RAPPEL DIRECTIVES REPRISES DES COMPETITIONS :

- Les clubs organisateurs doivent disposer de points d'eaux munis de savon et gel hydro alcoolique.
 - Espaces de consommations / restaurations : instauration de plusieurs files d'accès avec 1 m entre les personnes et distanciations entre les tables + port de gants et de masque pour les personnes de service, avec utilisation de verres / gobelets / couverts jetables.
 - Tables de marques : instauration de plusieurs files d'accès avec 1 m entre les personnes + port de gants et de masques pour les gestionnaires de la table.
 - Limiter les rassemblements aux tables de marques et espaces de consommations / restauration.
 - Sont interdites les poignées de mains, accolades et embrassades.
 - Respect des gestes barrières et distanciations des personnes pour les compétiteurs et spectateurs.
 - Lavage des mains, boules et buts à la fin de chaque partie.
 - Il faut assurer le nettoyage régulier et la désinfection des structures communes.
 - Port du masque dans les espaces clos : vivement conseillé pour les joueurs et obligatoire pour les spectateurs et les personnes à risque.

Compétition autorisée à Bellerive sur Allier le week-end du 14 juillet : 10 € par joueur dont 4 € pour assurer l'entretien et la mise à disposition des points d'eau, savon et gel hydro alcoolique. La fédération a validé l'affiche.

Retour des arbitres et joueurs : matériel sanitaire à disposition globalement mais les joueurs sont irresponsables.

Le semi-marathon Féminin est avancé au 13 septembre sur les terrains de La Source Intermittente.

15 Août à Vichy Pétanque : compétition autorisée par le Comité. Par contre le report du Festival aux 5 et 6 septembre est annulé par le président Patrick Borg car la Préfecture oblige le port du masque à l'ensemble des joueurs.

CDC Open et Féminin

56 équipes en Open pour environ 50 clubs.

9 équipes féminines

Le retour des engagements avait été demandé directement à Xavier Nyffenegger, or des courriers ou mails sont parvenus au Comité, d'où un retard et un tirage modifié pour les clubs de Moulins, Creuzier et Villeneuve.

Xavier communiquera, via le site du Comité, le règlement particulier de cette saison.

La distance a été prise en compte pour le 1^{er} tirage.

Le club recevant doit demander l'autorisation d'utiliser les terrains de jeux à la Mairie.

Début des parties à 9h, pas d'arbitre, vétérans et jeunes peuvent jouer.

Pour la finale le 11 octobre après-midi à Montmarault : 1 jury et 2 arbitres.

Remise des trophées en fin de rencontre

Le CDA doit demander l'autorisation à la Mairie.

CRC

13 Septembre à Thiel sur Acolin : Arbitre : Roger Dreure ; Délégué : Noël Bautista

13 Septembre à Cusset : Arbitre : Jean-Marie Sicault ; Délégué : Roland Fradin

27 Septembre à Bellerive : Arbitre : Michaël Friaud ; Délégué : Michèle Nowak

27 Septembre à Montluçon : Arbitre : Olivier Merle ; Délégué : Xavier Nyffenegger

Les arbitres sont payés par la Région.

Championnats

Les championnats départementaux qualifient pour la Région.

La Commission Territoriale se réunit les 4 et 5 septembre et des informations complémentaires nous seront données.

Pas de changement pour le nombre de qualifiés aux France : 4 équipes en Triplette, 1 équipe pour les autres championnats et 2 équipes pour chaque championnat Provençal.

Concernant les lieux des qualifications et championnats dans l'Allier, pas de changement sauf si le club ne peut ou ne veut plus recevoir la compétition qu'il avait prise en 2020.

Le calendrier 2021 sera établi lors des AG de secteur en Octobre.

Le 9 à Cressanges pour Centre Allier, le 16 au BCF pour Montluçon, le 23 au Comité pour Moulins et le 30 à Busset pour Vichy.

En raison des mesures sanitaires, il serait souhaitable qu'une seule personne par club assiste à cette réunion et munie d'un masque.

FINANCES

Les clubs qui n'ont pas réglé leur fiche financière doivent le faire rapidement.

Il ne sera pas attribué d'indemnité lors du championnat des clubs aux clubs qui ne seront pas à jour le 11 octobre, jour de la finale.

Les élus possédant une ligne téléphonique payée par le comité doivent transmettre un RIB au fournisseur avant le 1^{er} décembre 2020.

Le Trésorier Général évoque l'augmentation du prix de la licence de deux €uros dès la saison 2021 validée par la FFPJP (dernier PV FFPJP) et nous fait la proposition suivante :

-nous n'appliquerons pas l'augmentation fédérale de 2€ sur le prix de la licence 2021, mais nous provisionnerons à hauteur de 10 000 € de l'exercice 2020 sur 2021 en plus des 9 000 € pour le manuel 2021.

Commission Jeunes

La commission jeunes s'est réunie le 04 Juillet au siège du Comité, y participaient Pascal Jaunet, Elisabeth Gougat, Claude Wenger, Gilles Jarniac, Gilles Bescos.

A noter la faible participation des initiateurs à cette réunion.

Cette réunion faisait suite au plan de déconfinement phase 4 avec pour sujet principal les compétitions jeunes (Championnats-Sélections-CDC- Trophée des Pépites).

Les membres présents de la commission soumettent à l'approbation du Comité la proposition suivante :

-aucune compétition jusqu'à nouvel ordre, Quarterback et la FFPJP annulent les Masters jeunes mais organisent une nouvelle compétition Trophée des Pépites malgré la mise en garde sanitaire pour les catégories Vétérans et Jeunes.

Les Membres du Comité Directeur valident à l'unanimité des présents la proposition de la Commission, pas de compétition jeunes cette saison.

Congrès Départemental

2020 est une année électorale, un courrier va être prochainement envoyé aux clubs pour l'appel à candidature. Peut être candidat tout licencié depuis un an, majeur et jouissant de ses droits civiques.

Le comité a besoin de vous.

Les 18 élus proposeront à l'assemblée un président qui sera élu au scrutin secret et à la majorité absolue. (cf article 19 des statuts).

Questions diverses

Tout matériel appartenant au Comité (cibles de tir, boules, cercles, banderoles) devra être rapatrié au siège du Comité, le matériel bureautique mis à disposition des membres du Comité pourra être conservé par ces derniers.

Le Président du Comité
Joël GOVIGNON

